

Véhicules connectés et autonomes, quels enjeux pour l'assurance auto ?



Le développement du véhicule connecté transforme le marché de l'assurance auto

Savez-vous que d'ici 2030, 96 % des véhicules neufs seront connectés⁽¹⁾ ?

Le développement de l'internet des objets (IOT) est en train de façonner nos sociétés, nos usages et nos modes de consommation. Pour l'industrie automobile, cette révolution s'est caractérisée par l'**avènement du véhicule connecté**, capable, grâce à un système embarqué, de collecter et transmettre de l'information sur le véhicule, son environnement, et les caractéristiques de la conduite.

La connectivité des véhicules est un moyen de développer et d'améliorer de façon significative les produits et services d'assurance pour les utilisateurs, d'augmenter la qualité et la rapidité de l'assistance, et plus largement, de contribuer à un objectif commun d'amélioration de la sécurité routière, de fiabilité des véhicules, et de réduction de la consommation de carburant. (jusqu'à -15 %⁽²⁾ constaté sur les flottes automobiles).

Par ailleurs, la connectivité des véhicules permet une facturation de l'assurance à l'usage, dont la demande a explosé durant la crise Covid.

1. L'ensemble des objets connectés à internet pouvant transmettre des données en temps réel.
2. Observations AXA XL Risk Consulting / Didier Meunier, ingénieur prévention automobile.

Sommaire

	Comment la donnée des véhicules est-elle collectée ?	p. 04
	Quels sont les nouveaux services permis par la connectivité des véhicules ?	p. 06
	Le marché de l'assurance auto en France	p. 10
	Panorama des offres connectées en France	p. 11
	Avènement des véhicules autonomes, quels enjeux pour les assureurs ?	p. 22
	Quel avenir pour le partage de la donnée ?	p. 24





Comment la donnée des véhicules est-elle collectée ?

Les assureurs ne peuvent récolter les données des véhicules connectés qu'après un consentement explicite du client et pour une finalité claire. Par exemple, les données peuvent servir à la réduction sur la cotisation d'assurance ou à retrouver un véhicule en cas de vol. Ce consentement est recueilli au moment de la souscription du contrat, après avoir explicité la finalité au client, et ce dernier peut le retirer à tout moment.

Les solutions utilisées pour connecter vos véhicules

Les premières assurances connectées utilisaient un boîtier OBD⁽¹⁾ pour remonter la donnée, boîtier qui devait être installé par le client et nécessitant donc un effort. Depuis, l'utilisation des smartphones s'est faite de plus en plus fréquente car la qualité des données remontées s'est nettement améliorée. Aujourd'hui, avec la normalisation du véhicule nativement connecté, le boîtier constructeur se positionne comme la solution d'avenir pour connecter les véhicules.

Trois solutions sont actuellement utilisées par les assureurs pour collecter la donnée. Elles sont détaillées dans le tableau ci-après.

	VÉHICULE CONNECTÉ (BOÎTIER CONSTRUCTEUR)	BOÎTIER OBD (BOÎTIER CONSTRUCTEUR)	SMARTPHONE
Installation	Avant-vente	Après-vente	
Facilité d'installation	Installation par un tiers	Installation manuelle	
Accès aux données	Complet	Partiel	
Avantages	■ Précision et fiabilité des données ■ Aucune installation de boîtier	■ Données plus précises qu'un smartphone ■ Permet de collecter les données de tout type de véhicule, indépendamment de la marque ■ Possibilité de changer le boîtier de véhicule	■ Facile et rapide à mettre en place ■ Peu coûteux ■ Possibilité de savoir si le conducteur utilise son smartphone sur la route ■ Données de plus en plus fiables
Inconvénients	■ Possible uniquement sur des véhicules équipés à la construction ■ Variation des données d'un constructeur à l'autre : Nécessité de les agréger	■ Facile à contourner ■ Nécessite un effort pour l'installation ■ Coût d'installation du boîtier et frais qui s'y rattachent (75 € + 10 €/an)	■ Facile à contourner ■ Impossible de localiser le véhicule lorsque le smartphone n'est pas à l'intérieur

1. On Board Diagnostics : boîtier chargé de collecter les données branché et installé post-achat sur l'ordinateur de bord du véhicule.

Source : Equipe Innovation AXA France Partenariats

Boîtier EDR : à ne pas confondre avec les boîtiers OBD ou constructeur

L'Union Européenne a décidé de rendre **obligatoire un dispositif d'enregistrement de données en cas d'accident** dans tous les véhicules neufs d'ici Juillet 2024. Ce dispositif, nommé boîtier EDR (« Event Data Recorder ») collecte les paramètres de conduite d'un véhicule dans les 30 secondes précédant un accident et dans les 30 secondes faisant suite à cet accident. Il a pour unique objectif d'aider les forces de l'ordre à comprendre comment un accident est survenu. **Les données ne peuvent pas être communiquées à des tiers, dont les compagnies d'assurance.**

Il ne faut pas confondre ce dispositif obligatoire avec le boîtier OBD que le client peut installer, ou le boîtier constructeur que le client active.

Les modèles qui sont homologués depuis le 6 juillet 2022 devront intégrer un boîtier EDR.





Quels sont les nouveaux services permis par la connectivité des véhicules ?

Pour les assureurs, la connectivité des véhicules ne permet pas seulement un ajustement du tarif, elle permet à l'assureur de passer du simple rôle de « payeur de sinistres » à celui de « partenaire de mobilité » en proposant **un ensemble de services variés** (voir graphique page 8) :

- 1. L'amélioration de la prévention :** à travers les données récoltées par la voiture connectée, les conducteurs peuvent recevoir des coachings adaptés à leur conduite. Cette aide permet aux assurés d'améliorer leur conduite, de baisser leur prime et d'adapter leur consommation de carburant. Elle permet également de réduire le risque de sinistre, ce qui représente un avantage pour les conducteurs ainsi que pour les assureurs.
- 2. La réduction des sinistres :** avec l'aide des véhicules connectés, les sinistres peuvent être nettement réduits. Soit grâce à la prévention et l'amélioration de la conduite des assurés (Coaching, Alertes en cas d'excès de vitesse...), soit grâce aux données récoltées concernant l'état du véhicule.

3. La réduction des primes : grâce au contrôle de la qualité de conduite de l'assuré, les assureurs sont capables de définir qui sont les bons conducteurs. Ces derniers pourront alors bénéficier de réductions sur leur prime d'assurance allant de -10% à -40% en fonction de leur niveau de conduite et de leur contrat. Cette réduction des primes est avantageuse notamment pour les jeunes bons conducteurs qui souffrent de primes élevées dues à leur tranche d'âge.

4. L'amélioration de l'assistance : à travers la récolte des données du véhicule, l'assistance devient plus performante et personnalisée. Un véhicule connecté pourra bénéficier de nombreux avantages indisponibles pour un véhicule classique, allant du blocage et de la localisation du véhicule en cas de vol, à l'assistance et l'envoi de services médicaux en cas d'accident.

AXA cherche à exploiter les possibilités offertes par la connectivité des véhicules et intègre certains de ces services à ses offres d'assurance.



Un large spectre de services permis par la connectivité des véhicules

En stationnement
En circulation
En cas de sinistre

Assistance envoyée automatiquement en cas d'accident.
Le boîtier détecte un choc violent et contacte les secours.



Déclaration de sinistre facilitée.
Remplissage automatique basé sur les données télématiques.
Possibilité également de faire une déclaration de sinistre vidéo.



Reconstitution de l'accident.
Le boîtier fait office de boîte noire et permet de reconstituer une collision et déterminer le responsable.



Assistance médicale ou véhicule via un simple bouton.



Boîtier utilisé en tant **que moyen de paiement** (péage, parking...).



Alerte Météo basée sur la géolocalisation.



Alerte et blocage du moteur si **le véhicule est volé ou sort d'une zone définie** par le client / gestionnaire.



Système antivol si le boîtier détecte **un style de conduite inhabituel.**



Alerte en cas **d'excès de vitesse.**



Aide à la conduite et conseils en direct.



Utilisation de la **localisation** pour retrouver un **véhicule.**



Alerte sur l'état du véhicule (usure des pièces, impacts en stationnement...).



Alerte en cas de **déplacement** du véhicule quand le moteur est éteint.



Rappeler le lieu de stationnement du véhicule.



Source: Équipe Innovation AXA France Partenariats.



Le marché de l'assurance auto en France

AXA France, l'un des leaders de l'assurance auto en France



CONTRATS

Le marché de l'assurance
auto en France

55,7 Millions
de véhicules assurés

23,5 Mds €
CA du marché

4,6 Millions
de véhicules assurés

2,4 Mds €
du CA proviennent
de contrats **flotte**



CHIFFRE
D'AFFAIRES



FLOTTE

L'assurance auto chez
AXA France

4,7 Millions
de véhicules assurés

2,28 Mds €
8,9 % du CA global d'AXA

900 000
de véhicules assurés

680 Millions €
du CA proviennent
de contrats **flotte**

Source : France Assureurs (FA), 2020.



Panorama des offres connectées en France

Grâce aux données collectées, les actuaires sont en mesure d'analyser les comportements de conduite de leurs assurés et de tarifier les contrats au plus juste.

Des offres de plus en plus personnalisées

	LES OFFRES PAY HOW YOU DRIVE (PHYD)	LES OFFRES PAY AS YOU DRIVE (PAYD)	LES OFFRES PHYD + PAYD
LA PRIME	Le montant de la prime est déterminé en fonction de la qualité de conduite de l'assuré	Le montant de la prime est déterminé en fonction de l'exposition au risque de l'assuré (temps passé au volant)	Le montant de la prime est déterminé en fonction de l'exposition au risque de l'assuré et de la qualité de sa conduite
LES DONNÉES	Données comportementales: freinage, accélération, vitesse, virage	Données d'usage: distance, temps au volant, nombre de trajets	Données comportementales + Données d'usage

Source : Équipe Innovation AXA France Partenariats.





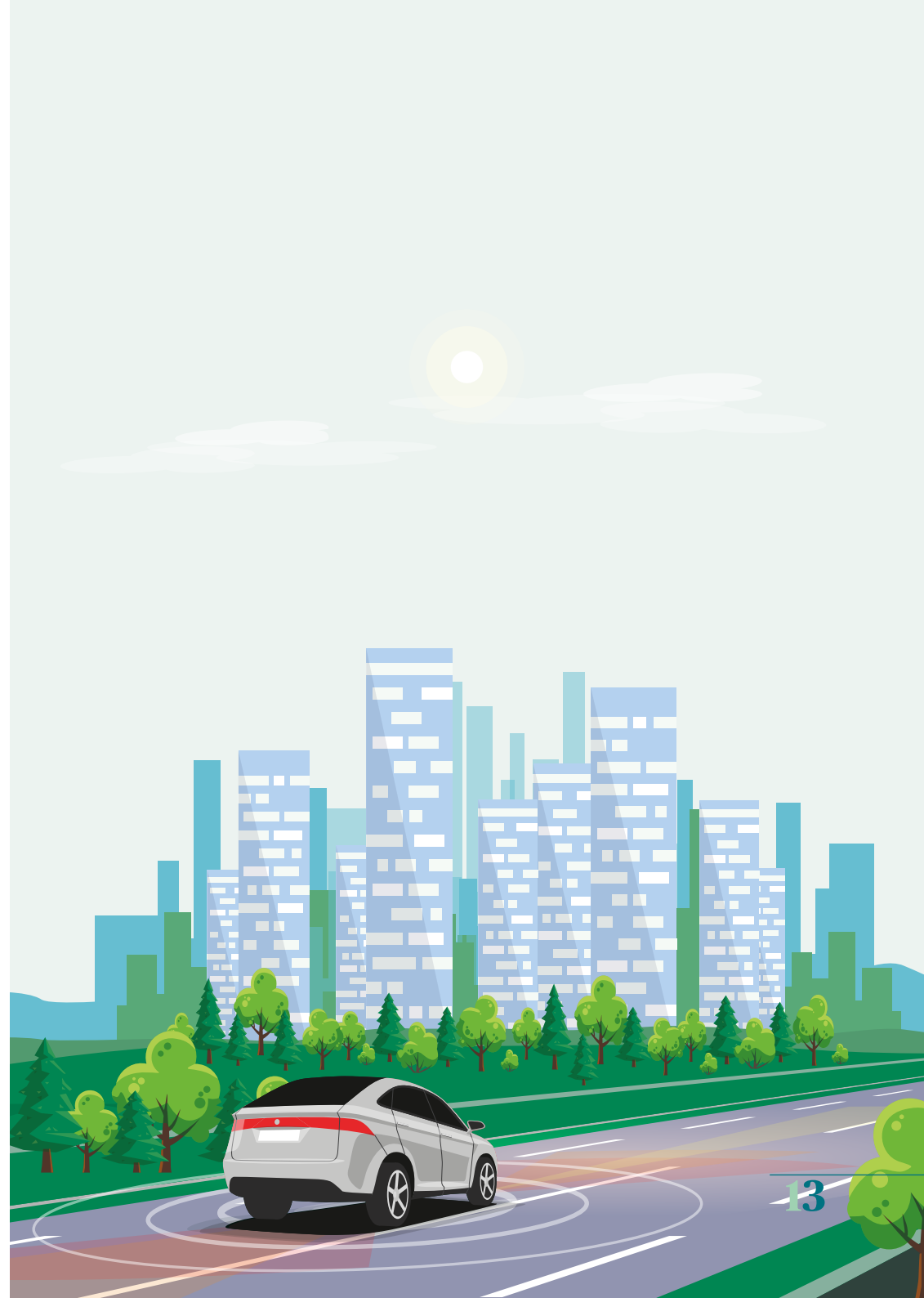
AXA pionnier de l'assurance auto connectée

AXA a été précurseur de l'assurance auto connectée en France en lançant en 2015 l'offre YouDrive, première offre Pay How You Drive et Pay As You Drive commercialisée en France.

Depuis, des offres ont été lancées en partenariat avec les constructeurs Stellantis pour les marques Peugeot, Citroën et DS d'une part et Mercedes, Smart d'autre part. Depuis 2013 sont en effet commercialisées en marque blanche deux offres, PSA Assurance et Mercedes Assurance. Pour accompagner le lancement des véhicules connectés, AXA a créé des offres d'assurance télématique lancées respectivement en janvier 2017 pour l'option Mercedes-Benz « Bonne conduite » et en octobre 2018 pour l'option PSA assurance « Mon assurance connectée ». Depuis 2021, le nouveau produit « Drive & Connect » a été lancé avec PSA assurance. Ces offres permettent à tout acheteur d'un véhicule connecté d'expérimenter l'assurance télématique PHYD et/ou PAYD avec une réduction pouvant aller jusqu'à -25% sur leur contrat d'assurance, sans effort d'installation de boîtier.

Plus récemment, AXA a lancé une nouvelle offre d'assurance connectée en partenariat avec le gestionnaire et loueur de véhicules FlexiFleet pour répondre aux besoins des chauffeurs VTC, durement touchés par la crise sanitaire et à la recherche d'une assurance qui s'adapte à leurs usages. L'offre lancée en janvier 2021 module la prime en fonction du nombre de kilomètres parcourus.

Actuellement, plusieurs milliers de véhicules sont ainsi assurés et AXA envisage d'enrichir l'offre dans le temps en intégrant les comportements de conduite lorsqu'ils sont pertinents.



YouDrive de Direct Assurance fêtera ses 7 ans, quel retour d'expérience ?

Direct Assurance s'est lancé en 2015 dans l'assurance auto connectée en étant le premier acteur français à sortir une assurance utilisant la télématique.

En proposant d'agir sur le pouvoir d'achat de ces conducteurs, souvent confrontés à une prime d'assurance élevée, en réduisant le montant de leur mensualité jusqu'à -50% (-40% liés au score de conduite et -10% liés aux kilomètres roulés), l'objectif était multiple :

- Investir un marché à fort potentiel
- Transformer la relation assuré / assureur trop souvent contrainte et limitée
- Adapter le tarif au comportement de conduite des clients pour récompenser les bons jeunes conducteurs

Depuis, le produit ne cesse d'évoluer. Il s'adresse désormais à tous les conducteurs et vise à orienter leur posture vers une analyse de la conduite éco-responsable, pour le conducteur, pour les autres usagers mais également pour la planète.

Une place importante en France malgré un marché encore peu mature.

Aujourd'hui, 36 000 clients détiennent une offre YouDrive et **économisent en moyenne 21% de leur prime grâce à leur conduite.**

Transformation de la relation client et importance du feedback

Au-delà des économies liées à la conduite, l'offre connectée propose un véritable outil d'analyse et de feedback et prend ainsi la posture de coach.

Chaque trajet effectué est représenté et géolocalisé sur une carte, avec les événements relevés par la DriveBox qui ont impacté le calcul du score :

- Où les événements ont-ils eu lieu ?
- Quel virage a été pris trop brusquement ?
- Sur quelle portion de route le conducteur a-t-il roulé trop vite ?

De cette façon l'assuré peut comprendre et améliorer sa conduite, comme avec un véritable coach de conduite.

Tout comme une application de running ou de santé, YouDrive utilise le feedback pour transformer la relation assuré / assureur.



EFFET RÉCOMPENSE

L'accompagnement vers la perspective d'une remise plus importante incite le client à être plus prudent et à améliorer son comportement de conduite.



EFFET COACHING

Feedback régulier:

- Push mobile à chaque trajet
- E-mail hebdo avec score moyen cumulé
- E-mail mensuel avec score mensuel consolidé + montant des économies + conseils pour améliorer son score



EXPÉRIENCE CLIENT

Des contacts plus fréquents et plus ludiques avec l'assureur améliorent l'expérience client, et donc la fidélisation.



Henry de Courtois

Président-Directeur Général
Direct Assurance

« YouDrive est une offre qui témoigne du savoir-faire de Direct Assurance et répond à un triptyque qui nous est cher : **innovation, engagement pour le pouvoir d'achat et pour l'environnement.**

Innovation, car il fallait une belle avance technologique pour proposer dès 2015 une assurance télématique, offre que nous avons d'ailleurs continuellement amélioré depuis pour la rendre encore plus simple.

Pouvoir d'achat ensuite, pour lequel Direct Assurance est engagé depuis toujours. YouDrive permet concrètement à nos assurés de mieux maîtriser leur budget en ayant une remise sur leur prime d'assurance s'ils conduisent moins et mieux, et ce dès la fin du mois. Et ce n'est pas tout, en encourageant à adopter une conduite responsable cela permet d'économiser sur les coûts d'essence, d'entretien et autres dépenses liées au véhicule.

Engagement pour l'environnement enfin car YouDrive est une solution verte par construction. En incitant les conducteurs à conduire moins et mieux, elle leur permet de réduire leur empreinte écologique.

En prime, YouDrive agit comme un véritable coach de conduite, avec **une accidentologie réduite de 15% pour ses utilisateurs.**

En parfaite résonnance avec les attentes des Français, YouDrive est une offre qui ne demande qu'à prendre de l'ampleur. »

Drive & Connect

Drive & Connect est une assurance auto connectée affinitaire mixant trois révolutions, **l'assurance à l'usage (PAYD), l'assurance au comportement (PHYD) et l'assurance à l'essai (« Try before you buy »)** pour se hisser dans les précurseurs des nouveaux modèles assurantiels.

Le client acquiert en concession un véhicule connecté grâce à un boîtier embarqué. Au moment de l'achat du véhicule, le vendeur lui propose Drive & Connect. Le client, qui doit consentir au partage de ses données, répond à six questions seulement et repart assuré gratuitement pendant deux mois et sans engagement. Au bout de six semaines, le client bénéficiera d'une réduction personnalisée pouvant atteindre -25% du tarif de référence selon la conduite et l'utilisation du véhicule.

S'il décide de rester, il recevra tous les mois des conseils de conduite personnalisés pour prévenir les risques et ainsi optimiser sa réduction de l'année suivante.

Une offre personnalisée

AXA et PSA Finance France, partenaires depuis 2013, ont souhaité réinventer le service complémentaire d'assurance auto proposé au client en concession dans un contexte d'émergence de nouveaux besoins et d'une envie commune de repousser les limites des expériences actuelles. Le premier objectif est de proposer un parcours d'achat simplifié et sans couture. Le client peut essayer l'offre d'assurance connectée, les avantages tarifaires et les conseils de prévention (Try...) avant d'y souscrire définitivement (...Before You Buy). Le deuxième objectif est lié au changement des habitudes des clients dans l'utilisation de leur véhicule suite à la crise sanitaire et à l'augmentation du prix des carburants. La prime d'assurance reflète l'usage du véhicule, en tenant compte des kilomètres réellement parcourus, et du comportement de conduite. AXA et PSA Finance France se sont appuyés sur leurs atouts et expertises respectives pour ce projet :

- Boîtier télématique embarqué dans les véhicules connectés et point de contact client au moment clé de l'achat du véhicule [PSA Finance France] avec une offre fidélisante et riche
- Expertise dans l'élaboration d'algorithmes tarifaires utilisant la donnée télématique [AXA]
- Expertise en prévention [AXA]

Quels bénéfices offre Drive & Connect ?

Le premier bénéfice pour les assurés/clients est la **simplicité et la rapidité d'accès à l'offre** en raccourcissant le parcours classique de vingt-cinq à six questions, tout en bénéficiant immédiatement d'une couverture tous risques.

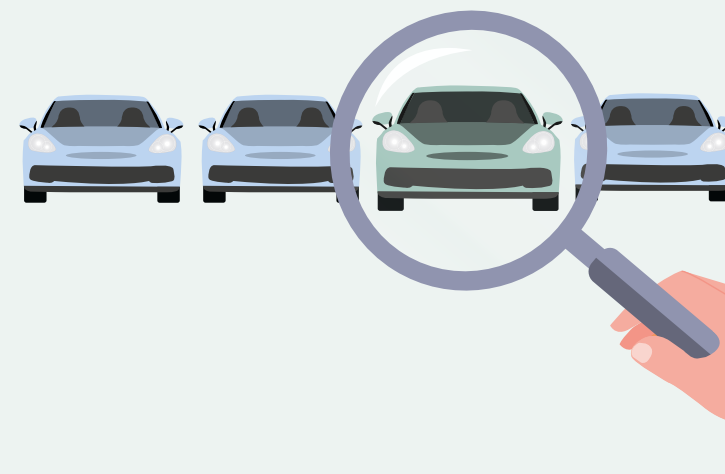
Le deuxième bénéfice pour le client est de lui permettre de **tester l'Assurance Connectée avec les avantages tarifaires et les conseils de prévention liés**, avant d'y souscrire définitivement.



Edouard de Lamarzelle
CEO Stellantis Insurance

« Nous sommes convaincus depuis longtemps des avantages pour le consommateur de l'auto-connectée, et l'assurance auto est l'une des premières démonstrations de ces bénéfices. Le groupe Stellantis a pris une longueur d'avance en termes de simplicité puisque le client n'a qu'à donner son accord pour que, le boîtier installé en usine, lui permette d'avoir un tarif adapté à sa conduite et de bénéficier des meilleurs services (prévention, gestion de l'accident selon les standards de la marque...). Lancée en 2018 en France et l'année dernière en Belgique, cette offre développée avec AXA est disruptive et c'est un succès puisqu'**elle est préférée à l'assurance classique par plus d'un client sur deux**. Avec notre partenariat constructeur/assureur nous allons poursuivre l'innovation avec toujours plus de personnalisation et de simplification pour les clients, avec comme toujours 2 objectifs :

1. Réduire le coût d'usage de la voiture
2. Offrir une expérience service client conforme à ses attentes (transparence, simplicité, compétitivité) et ses besoins (des solutions de qualité et adaptées à sa spécificité). »



Les offres d'assurance télématique françaises aujourd'hui commercialisées

LES OFFRES COMMERCIALISÉES EN FRANCE							LES OFFRES COMMERCIALISÉES PAR AXA FRANCE ET DIRECT ASSURANCE				
	 Auto Primo	 Mapa Drive	 WILOV	 Novys	 Altim	 Assurance Flotte Connectée	 YouDrive	 Bonne conduite	 PHYD B2B	 Assurance au Km	 Drive & Connect
LANCEMENT	2017	2017	2017	2017	2018	2020	2015	2017	2021	2021	2021
CIBLE	18-25 ans et moins de 2 ans de permis	18-25 ans	Tout public	Moins de 21 ans ou moins de 3 ans de permis	Moins de 6 000 km/ an	Entreprises disposant de l'assurance ALD et d'ALD Telematics	Tout Public	Clients Mercedes	Professionnels	Chauffeurs VTC	Clients PSA
BOÎTIER	OBD	Pastille Bluetooth + smartphone	Pastille Bluetooth + smartphone	OBD	Pastille Bluetooth + smartphone	OBD	OBD	Boîtier constructeur	Boîtier constructeur	OBD	Boîtier constructeur
DONNÉES	Données comportementales	Données comportementales	Données d'usage	Données comportementales + Données d'usage	Données d'usage	Données comportementales	Données comportementales + Données d'usage	Données comportementales	Données comportementales	Données d'usage	Données comportementales + données d'usage
TYPE D'ASSURANCE	PHYD	PHYD	PAYD	PHYD + PAYD	PAYD	PHYD	PHYD + PAYD	PHYD	PHYD	PAYD	PHYD + PAYD
OFFRE	Jusqu'à 30% de réduction	Jusqu'à 40% de réduction	Assurance et tarification à la journée	Remboursement de prime jusqu'à 40%	Assurance et tarification à la minute	1 ^{er} mois offert et jusqu'à 20% sur la prime annuelle	Jusqu'à 50% de réduction mensuelle (40% sur la qualité de conduite, 10% sur l'usage kilométrique)	10% de réduction dès la souscription et jusqu'à 25% les années suivantes	Jusqu'à 15% de réduction	Prime mensuelle calculée en fonction de la distance parcourue	2 premiers mois offerts et jusqu'à 25% de réduction dès le troisième mois

Assurance Flotte

Assurance particuliers

Panorama non exhaustif vu à septembre 2022

Source : Équipe Innovation AXA France Partenariats



Benjamin PASQUET
Directeur Général Flexifleet

« Depuis le premier kilomètre de la première voiture de notre flotte, en décembre 2016, nous avons mis en place la télématique embarquée ! Aujourd'hui encore 100% de nos véhicules sont équipés d'un boîtier qui nous permet de récolter des données à des fins de prévention, de gestion de risques, de satisfaction et de responsabilisation de nos clients.

Ce dispositif est avantageux d'une part pour nos clients VTC :

1. Nous sommes alertés en cas de problème et pouvons ainsi leur répondre avec une plus grande réactivité
2. Les montants de leur loyer et de la prime d'assurance sont adaptés au nombre de kilomètres parcourus

D'autre part, la télématique nous permet une **meilleure gestion des risques** grâce à la géolocalisation du véhicule et à l'option de coupure à distance. Enfin, la connectivité permet une **simplification du suivi des contrats** et un gain en **souplesse** avec une possibilité d'ajuster la durée et le kilométrage contractuel aisément.

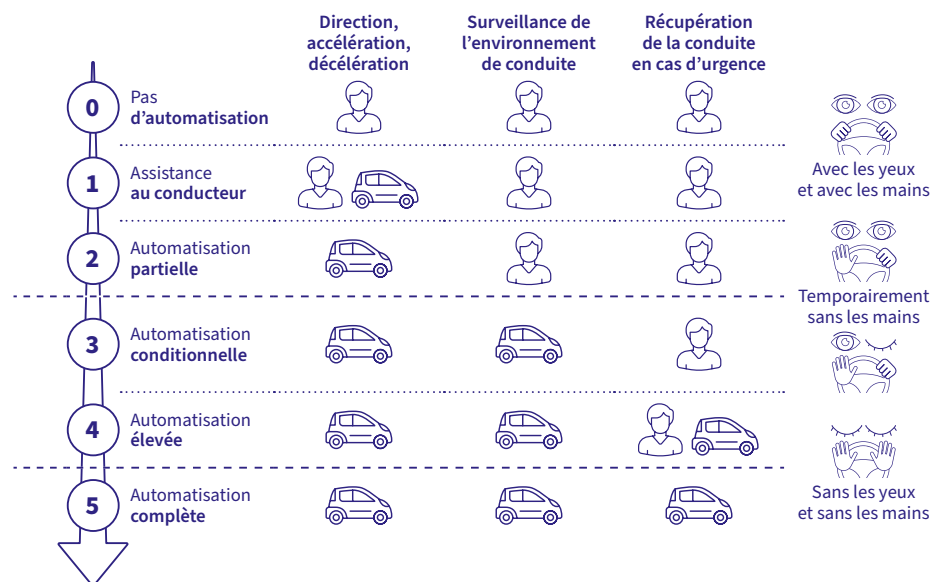
C'est dans cette démarche d'agilité et de responsabilité que le partenariat entre AXA et Flexifleet a été conçu depuis 2021. »





Avènement des véhicules autonomes, quels enjeux pour les assureurs ?

Le rêve de pouvoir utiliser une voiture sans toucher aux commandes pendant le trajet est devenu réalité ! **Le véhicule autonome désigne un véhicule auquel tout ou partie des tâches de conduite ont été déléguées.** Il existe six degrés d'autonomie, distingués dans la classification suivante :



Source : Service de recherche du Parlement européen, Commission européenne

Contexte juridique

En réponse à l'introduction des véhicules autonomes dans le paysage automobile français et dans l'optique d'améliorer la mobilité future, le gouvernement a autorisé en 2016 la présence de ces véhicules sur la voie publique mais uniquement dans un cadre expérimental. **Le 1^{er} juillet 2021, après plusieurs années d'essais en situation réelle, un nouveau décret autorise la circulation des véhicules autonomes sur le réseau routier français à partir de 2022.** Pour l'occasion, le gouvernement fait évoluer le cadre légal afin d'offrir une réglementation complète adaptée. Le 21 juillet 2022 un décret autorise la circulation des véhicules comportant un niveau 3 d'automatisation au 1^{er} septembre 2022 en précisant que la responsabilité du constructeur sera maintenant engagée lorsque le mode conduite autonome est activé.

« Conducteur » vs « Utilisateur »

Suite à l'avènement des véhicules autonomes le rôle des automobilistes a évolué : il passe du statut de conducteur, un automobiliste conservant entièrement le contrôle de la conduite de son véhicule, à celui d'utilisateur, un automobiliste décidant de prendre ou non le contrôle de la conduite en fonction du degré d'autonomie de son véhicule. Cette nuance lexicale est essentielle dans la détermination de la responsabilité lors d'un sinistre.

Qui est responsable en cas de sinistre ?

Un véhicule autonome est capable de circuler sur la route sans l'intervention d'un conducteur. En cas de sinistre, les questions de responsabilité se posent. Ainsi, une des priorités est de savoir qui de l'utilisateur ou du système de conduite autonome avait le contrôle sur le véhicule. L'utilisation du véhicule autonome doit donc faire l'objet d'un encadrement strict et la législation est en cours d'évolution en ce sens.

Ainsi pour déterminer le responsable d'un sinistre, une des priorités est de savoir qui de l'utilisateur ou du système de conduite autonome avait le contrôle sur le véhicule.

Qui était au volant au moment du sinistre ?

L'enregistreur DSSAD (Data Storage System for Automated Driving) permettra de répondre à cette question. Cette « boîte noire », complémentaire à l'EDR, déterminera qui de l'utilisateur ou de la machine avait le contrôle de la conduite au moment des faits. Le DSSAD enregistrera les données sur une durée de 6 mois et permettra de savoir quand la délégation de conduite a été activée par l'utilisateur et quand le système a demandé à l'utilisateur de reprendre le volant (et si cela a été réalisé). Les dysfonctionnements du système seront aussi gardés en mémoire. Les données provenant des boîtiers DSSAD ne seront pas accessibles aux tiers sauf en cas d'accident de la circulation où elles pourront alors être traitées par les services judiciaires pour mieux comprendre l'accident.

Les nouveaux risques à anticiper

Les assureurs devront s'adapter à l'arrivée des véhicules autonomes et certains nouveaux risques pourraient avoir besoin d'être couverts tel que le piratage informatique des ordinateurs de bord ou le cyber-terrorisme.



Quel avenir pour le partage de la donnée ?

Comme pour toute technologie digitale, la donnée est l'élément-clé et l'accès aux données est au cœur des préoccupations de chacune des parties prenantes de l'écosystème.

Si le transfert et la propriété de la donnée restent flous à l'international, l'Union Européenne a adopté en 2018 un règlement en matière de protection des données à caractère personnel : le RGPD⁽¹⁾. Les obligations du RGPD s'appliquent aux véhicules connectés. Dans cet esprit France Assureurs définit huit principes essentiels pour le traitement de la donnée :

1. L'ensemble des données, quelle que soit leur nature et sous réserve du consentement de l'utilisateur, doit être accessible de façon équitable à toutes les parties prenantes. Cela implique également une parfaite transparence sur les données disponibles.
2. Les choix des utilisateurs du véhicule doivent être rendus réellement effectifs grâce à des modalités fluides et réversibles du recueil de leur consentement.
3. Plusieurs modalités d'accès doivent être prévues afin de préserver la neutralité technologique et d'éviter les verrouillages démarchés.
4. Ces accès doivent s'opérer dans des conditions techniques et économiques identiques pour tous les acteurs, du constructeur à l'opérateur indépendant. Les conditions financières doivent être raisonnables et compatibles avec le développement de services digitaux innovants.
5. L'accès aux données et aux ressources du véhicule (y compris l'interface homme-machine) doit être direct et, si nécessaire en temps réel (càd sans délai).
6. Les parties prenantes doivent dans le cadre d'un besoin métier pouvoir accéder aux données essentielles contenues au niveau même des calculateurs.
7. Une approche intersectorielle et coopérative doit permettre de concourir à un objectif partagé de sécurité et cybersécurité des véhicules.
8. Une réglementation européenne est primordiale, notamment en termes de standards, afin d'asseoir ces principes et une gouvernance neutre.

1. Règlement Général sur la Protection des Données.

Source : Véhicule connecté: 8 principes pour un écosystème équilibré & accessible à tous, France Assureurs

En bref !

La mobilité est en profonde mutation, tant à travers **l'introduction de la donnée** dans nos modes de déplacement que **l'avènement des nouvelles mobilités**.

Cette nouvelle utilisation de la donnée permet avec l'aide des voitures connectées et de la télématique d'offrir de nombreuses opportunités aux utilisateurs. Ces dernières se déclinent en quatre aspects, une **augmentation de la sécurité à travers la prévention**, une **réduction des sinistres**, une **réduction des coûts grâce à la diminution des primes assurantielles**, et une **assistance personnalisée par le traitement des données**.

Les acteurs de l'assurance bénéficient aussi de ces innovations. Les données obtenues par la connectivité des véhicules améliorent les analyses comportementales des utilisateurs permettant une prévention optimisée, une assistance personnalisée, et une meilleure gestion des risques.

AXA continuera à être **un pionnier de l'assurance connectée** dans la continuité des dernières années pour mieux accompagner ses partenaires et fournir la **meilleure expérience client** possible !





CONTACTS



Ibtissam Benibrahim

Responsable Innovation & Télématisation

AXA Partenariats

ibtissam.benibrahim@axa.fr



François Luu

Responsable Technique, Data et innovation

AXA Partenariats

francois.luu@axa.fr



Alexis de Schonen

Directeur d'AXA Partenariats

alexis.deschonen@axa.fr